

Nombre de conseillers

- en exercice : 33

- présents : 29

- ayant pris part au vote : 32

- procurations : 3

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT  
DE LA  
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT  
DE  
TOULOUSE

MAIRIE  
DE  
L'UNION  
3 1 2 4 0

☎ 05.62.89.22.89

L'an deux mille dix-sept et le 6 septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière, en date du 31 août, sous la présidence de Monsieur Marc PÉRÉ, Maire.

**Etaient présents** : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, M<sup>me</sup> BRIGITTE BEC, M<sup>me</sup> ISABELLE GODEAS, M<sup>me</sup> FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, M<sup>me</sup> SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, M<sup>me</sup> MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, M<sup>me</sup> MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIERE, M<sup>me</sup> KATY COLDER, M<sup>me</sup> NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEUILLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, M. FREDERIC COMBE, M<sup>me</sup> NATHALIE GAUVRIT, M. DENIS MOLET, M<sup>me</sup> NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, M<sup>me</sup> BRIGITTE CABANES-MURITH, M<sup>me</sup> CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, M. ERWAN DANIEL, M<sup>me</sup> ISABELLE SEROR, M. NICOLAS COSTES.

**Etaient absents excusés ayant donné procuration** : M<sup>me</sup> VALERIE QUONIAM-DOUREL (Pouvoir donné à M<sup>me</sup> NATHALIE GAUVRIT), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à M. FREDERIC BAMIERE), M<sup>me</sup> ELISABETH ATTELAN (Pouvoir donné à M. JACQUES DAHAN),

**Etait absent excusé** : M. GILLES HOURQUET,

— LAURENT ORTIC a été élu secrétaire de séance

### DÉLIBÉRATION n°2017/89

**Objet : Convention de mise à disposition d'un marché de fourniture d'acheminement de gaz naturel et services associés passés sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'Union des Groupements d'Achats Publics- (UGAP)**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que notre commune a adhéré en octobre 2014 à une convention avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) afin de permettre à ce dernier de passer les marchés adéquats pour la fourniture d'acheminement de gaz naturel et des services associés. Ce marché « Gaz 2 » se terminera en juin 2018. Il sera renouvelé par le marché « Gaz 4 » dont la fourniture démarrera au 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Considérant l'intérêt pour la collectivité de continuer à bénéficier des prestations du marché cité en objet,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal

- D'approuver la convention de mise à disposition du marché de fournitures et d'acheminement du Gaz naturel et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure avec l'UGAP,

Envoyé en préfecture le 08/09/2017

Reçu en préfecture le 08/09/2017

Affiché le

ID : 031-013057224-1908-2017\_89-DE

08 SEP 2017

- De l'autoriser à signer ladite convention, jointe en annexe, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2020 et à prendre toutes les mesures d'exécution liées à l'approbation de cette dernière.

## Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

### Article 1

A l'unanimité,

- D'approuver la convention de mise à disposition du marché de fournitures et d'acheminement du Gaz naturel et services associés passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure avec l'UGAP,
- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer la convention, jointe en annexe, pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2020 et à prendre toutes les mesures d'exécution liées à l'approbation de cette dernière

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Marc PÉRE

- Transmis le

- Affiché le

08 SEP. 2017

08 SEP. 2017

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint au Maire  
Yvan NAVARRO

